

Le caniparc, espace d'appropriation citoyenne de la ville

La ville réaménage ses espaces au profit d'infrastructures canines : caniparcs, avec ou sans parcours d'agilité, distributeurs de sacs à déjections. À Saint-Denis, il y a 6 caniparcs, dont le dernier doit ouvrir en février 2026.

Les politiques publiques n'émanent pas systématiquement des élu·es. Elles peuvent également provenir de l'initiative citoyenne. C'est ce qu'on nomme la logique de bottom-up.

Grâce au budget participatif de la ville de Saint-Denis, une Dionysienne, que nous avons rencontrée le jeudi 22 janvier au caniparc du quartier Pleyel, a réussi à porter au budget participatif son projet de création d'un caniparc dans cette partie de la ville qui en était dépourvue. Un budget de 35 000 € a été alloué à ce projet (image de gauche).



Dans un caniparc que nous avons visité dans le centre de Saint-Denis (image du milieu), à la demande des habitant·es, la mairie a réhaussé les clôtures, auparavant trop basses pour assurer la sécurité en empêchant les chiens de sortir. Lors de notre visite de ce caniparc, Maite Rodriguez, Chargée de Mission Animal en ville, nous a interpellé·es sur l'état du distributeur de sacs à déjections : "Regardez! Il est vide. Il faudra le remplir. Je vais appeler le service concerné".

